

Politique | Le conseil régional fait ses comptes lors de sa prochaine assemblée plénière



La première séance plénière du Conseil régional de l'année 2018 risque de traîner en longueur puisque sont d'ores et déjà prévus deux jours de débat, ces lundi et mardi 25 et 26 juin. Et pour cause plus de 50 dossiers devraient être abordés par les élus au sein de l'hémicycle régional. Lors de la traditionnelle présentation de l'ordre du jour à la presse ce vendredi 22 juin, Alain Rousset en a notamment profité pour revenir sur « les bons résultats » économiques de la région Nouvelle-Aquitaine sur 2017, et évoquer, la signature « contraint et forcé » du contrat financier avec l'Etat, sur la limite des dépenses de fonctionnement de la collectivité à 1,2%. Une « politique de défiance vis à vis des collectivités » que le président Rousset juge « diabolique et humiliante ».

Si la plénière de lundi donnera l'occasion au président de la région de renouveler l'expression de la solidarité de la Région avec les territoires et les personnes frappées par les phénomènes climatiques de ce mois de juin, entre grêle et inondations, il a annoncé dès ce vendredi sa volonté de débloquer un fonds de 2M€ qui permettra à la région « d'intervenir, en accord avec les élus et les organisations professionnelles, pour pouvoir s'ajuster le plus possible aux chaînons manquants de la solidarité ».

"Les créations d'entreprises plus dynamiques ici qu'ailleurs"

Mais « la prochaine assemblée permettra également de rappeler l'état des lieux économique de la région », a-t-il annoncé avant de dérouler quelques uns des bons résultats 2017. « Même si la région n'est pas la seule à voir la situation s'améliorer, que le climat économique est globalement meilleur depuis 2 ans, les résultats sont meilleurs en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national, les créations d'entreprises plus dynamiques et la hausse de l'emploi plus rapide. » Et de détailler pas peu fier : « le volume d'activité des PME et TPE régionales a augmenté de 3,1 % sur un an, c'est un rythme plus élevé qu'au niveau national qui enregistre +2,3 %. A l'intérieur de cela, l'industrie et l'innovation que nous soutenons particulièrement, à travers par exemple le programme Usine du futur, ou des partenariats avec de grandes entreprises, est le secteur le plus dynamique. Sur la création d'entreprises nous sommes au plus haut niveau jamais atteint avec 14 420 entreprises créées au 1er trimestre 2018; les créations augmentent de 9 % sur un an contre 6 % en France. Dans le secteur de l'industrie, avec 21% de création d'entreprises on fait deux fois mieux que les autres régions qui sont à + 11%. » Même satisfecit sur la création

d'emplois pour laquelle la Nouvelle-Aquitaine apparaît selon le baromètre RégionJob, comme « la région où les offres d'emploi ont le plus augmenté, 20 points de plus que les autres régions ! »

Un fonds spatial de 10 M€

Un domaine de l'industrie et de l'innovation qui sera d'ailleurs une fois encore bien représenté parmi les dossiers de la prochaine séance plénière, avec notamment la présentation d'une feuille de route de soutien à l'économie numérique, une autre en faveur de la silver économie ou encore la création d'un premier "Digital Innovation Hub" sur son territoire dont l'ambition est de soutenir les entreprises et plus particulièrement les PME de production en Nouvelle-Aquitaine dans la modernisation et digitalisation de leur outil de production.

On peut également rattacher à cette thématique d'"innovation et industrie", le partenariat qui sera proposé avec Ariane Espace pour l'accompagner vers la réalisation d'Ariane 6, ou encore la création d'un fonds spatial de 10 M€ pour le développement des technologies du futur dans l'espace. Un fonds qui sera soumis aux conseillers régionaux dans le cadre du vote du budget supplémentaire. Ce dernier, qui interviendra après la présentation et le vote du compte administratif 2017, dispose d'un montant de ressources de 96 M€. Sur ce total, 6 M€ seront inscrits en dépenses de fonctionnement supplémentaires, 16 M€ en investissement et 74 M€ seront affectées à la réduction du besoin d'emprunt de l'exercice. « Soucieuse de tenir ses engagements financiers tout en assurant la soutenabilité financière d'une stratégie portée sur l'investissement, la Région a fait de la maîtrise des dépenses un objectif prioritaire » indique Andréa Brouille, vice-présidente en charge des Finances.

Un contrat avec l'Etat "diabolique et humiliant"

Un sujet de la maîtrise des dépenses qui risque de faire réagir sur les bancs de l'assemblée, puisque figure également à l'ordre du jour la contractualisation financière de la Région avec l'Etat, par lequel ce dernier espère plafonner l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2% par an. Une signature qui sonne comme un revirement pour le Président du Conseil régional qui s'était frontalement opposé au principe, même s'il assure que « sur le fond je n'ai pas changé d'idée ». Ce sera sans doute un mauvais moment à passer pour lui : « Je ne suis pas fier de proposer cette signature. Mais je le fais en conscience parce que c'est la loi, et que je suis en responsabilité. En signant je protège ma collectivité. En apparence ces contrats sont moins durs que les baisses des dotations votées sous la précédente mandature mais, en réalité, c'est diabolique car on va venir contrôler en détails, et pour moi, c'est humiliant. De plus en signant nous serons autour de la table et nous pourrions vérifier les chiffres avancés par l'Etat ». « C'est quelque part aussi une guerre de communication, et à ce jeu là, nous ne sortirons sans doute pas vainqueur, si nous ne sommes pas nous aussi autour de la table », ajoute Andréa Brouille.

Pour autant, si la Région ne signe pas le cœur léger, elle a réussi à obtenir quelques aménagements au dispositif initialement imaginé par le Gouvernement. « J'ai pu mettre en avant la situation particulière de la Nouvelle-Aquitaine, à savoir son « héritage » picto-charentais et une fusion de 3 régions qui n'est pas une situation comparable à la plupart des autres régions ». Ainsi seront exclues des dépenses de fonctionnement prises en compte par l'Etat, celles correspondant aux transferts de compétences tels les transports scolaires ou le plan investissement compétence, les fonds européens, mais aussi les emprunts structurés et crédit-bails contractés à l'époque de l'ex-Poitou-Charentes. Mais, pour l'heure, la région a de quoi se rassurer; à périmètre constant, sans la prise en charge des transports scolaires, la variation des dépenses de fonctionnement est de - 0,9%, entre 2016 et 2017.

Enfin, on peut également prévoir que le dossier Ford Aquitaine Industrie ne sera pas oublié, le Groupe Radical de gauche annonce avoir déposé un vœu qui sera soumis au vote de l'Assemblée Plénière "afin que notre Région s'engage à mener des négociations constructives avec Ford afin de trouver une solution permettant de pérenniser l'emploi sur le site".



Solène Méric

Crédit Photo : aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 22/06/2018
[Url de cet article](#)